

Extrait du École changer de cap

<https://www.ecolechangerdecap.net/spip.php?article409>

André Giordan

COP21... ses faiblesses, dont l'éducation

- Français - Renouveau institutionnel -

Date de mise en ligne : dimanche 29 novembre 2015

École changer de cap

La COP21 après le 13 Novembre

Bouleversés par les tueries du 13 Novembre à Paris, nous nous associons à l'hommage rendu aux victimes par la France et présentons aux familles endeuillées nos condoléances, qui expriment toute l'émotion que nous ressentons à leur égard, sur le moment et dans la durée. Elles vont aussi aux nombreux blessés dont la vie se trouve ainsi marquée par la souffrance et, pour certains, brutalement réduite dans ses possibilités.

Les responsabilités de tels actes de barbarie sont multiples, celle des tueurs mais aussi de leurs commanditaires, et plus largement de l'organisation de sociétés régies trop exclusivement par des considérations économiques qui excluent l'humain. L'école, fille mais aussi mère de la société, en a sa part et surtout est un levier majeur sur lequel agir pour amorcer le changement à long terme des mentalités individuelles et collectives de portée anthropologique qui s'impose face à cette inhumanité.

Les préoccupations autour du changement climatique ne font que rendre plus urgents ces changements, auxquels elles sont systématiquement reliées. Les changements de comportement que les risques climatiques exigent sont en effet ceux qui seront promus par l'accession de l'humanité dans son ensemble à plus d'humanité dans ses rapports d'individu à individu comme d'état à état. L'Education à l'environnement vers le développement durable (EEDD), moteur de ces changements indispensables comporte les deux volets de l'information et de la formation. Ce sont ces deux aspects qu'aborde ici André Giordan, sous l'angle de leurs manques, et donc des obstacles à définir pour mieux mobiliser les forces qui permettront, souhaitons-le, de les surmonter. Ces forces existent, sont déjà en action aux quatre coins de la planète et ne demandent qu'à généraliser leurs efforts et leurs résultats. N'est-ce pas le rôle des réunions planétaires telles que la COP21 de faire advenir cette généralisation ? (Maridjo Graner)

Quel que soit le résultat à venir : y aura-t-il accord ou pas sur la limite à 2° de réchauffement de la planète, la COP21 présente déjà de grandes faiblesses qui concernent notre avenir et l'avenir de la planète. Une approche historique de ce type de manifestation permet d'en repérer des limites et des manques sur plusieurs plans : le choix des gaz prioritaires, la hiérarchisation des problèmes d'environnement, et surtout le peu de mobilisation sur l'éducation, facteur oh combien ! pertinent dans tout changement en matière de mentalités et d'activités humaines.

Commençons par la limite qu'on pourrait considérer à la rigueur comme la moins dramatique... du moins relativement. La COP21 se centre en priorité sur le gaz carbonique ; il est présenté comme le « facteur numéro 1 » du réchauffement climatique. Or le dioxyde de carbone comme on devrait l'appeler n'est qu'un des gaz qui intervient dans l'effet de serre. Les calculs en cours ont tendance à le surestimer fortement. Y aurait-il quelques lobbys derrière ?.. Certes, il intervient sur l'effet de serre et acidifie gravement les océans, mais il favorise grandement la photosynthèse, et donc le développement des forêts et des cultures. En environnement, rien n'est blanc ou noir, tout est affaire d'équilibre et de régulation. Dans l'effet de serre, intervient plus fortement -pour plus de 70%- la vapeur d'eau ; et heureusement, sans cela la vie sur Terre serait impossible. De toute façon pas facile d'intervenir sur elle, tout au plus pourrait-on agir sur les centrales nucléaires... Parmi les autres gaz produits en abondance par les activités humaines, il faut citer le méthane (CH₄), résultat des élevages des ruminants, des rizières inondées, des décharges d'ordures et des exploitations pétrolières et gazières, le protoxyde d'azote (N₂O) qui provient des engrais azotés et de certains procédés chimiques ou encore l'hexafluorure de soufre. Ces derniers ont un pouvoir réchauffant beaucoup plus important : 25 fois pour le méthane, 298 fois pour le protoxyde d'azote.

D'autres gaz fluorés (PFC, SF6) qui représentent encore 2% des émissions sont encore beaucoup plus virulents. Utilisés dans les systèmes de réfrigération et dans les aérosols et les mousses isolantes ou encore dans l'industrie des semi-conducteurs, ces gaz fluorés ont un pouvoir de réchauffement 1300 à 20 000 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone et surtout une très longue durée de vie. Le record est détenu actuellement par l'hexafluorure de soufre : 23 000 fois plus réchauffant [1]. Ce qui n'est en rien négligeable puisque l'industrie en développe les usages... Or tous impactent fortement le climat, il est impossible de les sous-estimer. Des mesures spécifiques sont également à mettre en avant.

Et les autres problèmes de l'environnement ?

Pas question de nier que la Terre est malade. Mais prend-t-on conscience de la gravité de ses maux ? Cette centration sur la seule décarbonisation renvoie au tam-tam des années 70-80 sur les pluies acides. Elles étaient mises en avant en permanence dans tous les médias et par les politiques. Qui en parle encore actuellement ? Certes on peut observer une forte diminution de la pollution « acide » de l'air depuis les années 2000 en Europe. Mais alors que les émissions terrestres diminuaient fortement, les émissions du transport maritime ont tant augmenté que les seules émissions des navires croisant au large de l'Union européenne émettent plus de SO2 que toutes les sources terrestres des années 80. Pendant ce temps, ces émissions ont été déplacées, elles ont largement augmenté en Chine et dans toute l'Asie du Sud-Est. Les pluies acides restent pourtant une « pollution planétaire » et constituent pour cette raison un problème international que l'on ne traite plus ou si peu... Ainsi l'accent mis sur le réchauffement climatique par la COP21, et par là par l'ONU et le GIEC, minimise ou fait oublier d'autres maux de l'environnement sans doute aussi graves. Parmi, ceux-ci, on peut citer encore en matière de pollution chimique : l'ozone en basse atmosphère [2], les brouillards photochimiques et les particules liées au gazoil, autant de risques importants pour la santé publique, déclenchant ou exacerbant des problèmes respiratoires et cardiaques. Les polluants organiques persistants (POP) liés à la production des pesticides, des PCB et de l'hexachlorocyclohexane et à l'incinération des ordures ménagères amplifient ces risques directement ou indirectement en entrant dans les chaînes alimentaires.

D'autres défis majeurs nous concernent autant : celui de la gestion de l'eau et celui de la maîtrise de l'énergie. Nombre de guerres passées ou à venir en dépendent largement. Une surexploitation d'une grande partie des eaux de surface, et maintenant des profondeurs par une pêche intensive dévaste les stocks d'animaux marins. Pourtant un milliard de personnes vivent strictement de la mer. L'utilisation abusive des nappes aquifères dont dépend l'agriculture entraîne, dans un nombre croissant de pays, un stress hydrique ou même une pénurie d'eau. Environ 1,5 milliards de personnes n'ont pas encore l'eau potable et 2,4 milliards pas d'assainissement. Les conséquences sont notamment la mort de 3 à 5 millions de personnes chaque année par suite de maladies communiquées par l'eau. Dans le même temps, la dégradation des sols continue, en particulier dans les pays dits « en développement ». Les écosystèmes forestiers subsistants sont de plus en plus dégradés et fragmentés par la mise en place de monocultures. 1,9 million d'hectares par an disparaissent ainsi, soit l'équivalent de 7 terrains de football par minute... et la diversité biologique de la planète est de plus en plus menacée. On pourrait multiplier les exemples, en recensant toutes les matières cancérigènes qui entrent dans l'alimentation ou les vapeurs des vernis, colles et autres laques émis au quotidien par nos meubles et peintures murales.

Enfin, il ne faut pas négliger un autre important danger planétaire, celui de notre démographie galopante. La population mondiale a atteint le milliard d'individus seulement à la fin du XVIIIème siècle, nous étions deux milliards à la fin de la dernière guerre. Depuis, le cap de 6 milliards a été atteint fin 1999, 54 ans plus tard. Celui des 7 milliards a été passé officiellement le 31 octobre 2011 ! Actuellement, elle est estimée à 7,35 milliards... Si nous ne faisons rien pour enrayer l'accroissement de notre population, l'humanité va en payer le prix fort avec un monde surpeuplé. Actuellement, un tiers de la population mondiale vit au dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 2 dollars par jour... Sur l'environnement, sur le développement économique, la démographie a un impact majeur ; les ressources de la Terre, notamment en substances nutritives, sont limitées. Déjà chaque minute, 15 personnes meurent de faim ; en 2050, les réfugiés de la faim seront plus nombreux que les réfugiés climatiques.

Et l'éducation ?

Enfin, la conférence se centre essentiellement sur un supposé accord politique. Les citoyens sont laissés en position de spectateur ou plutôt de téléspectateur. Ces derniers vont assister à un ballet de descentes d'avion, d'ouvertures de portes de voitures et de poignées de mains. Au mieux, ils consommeront du discours à base de langue de bois après avoir lu s'ils sont curieux des textes insipides, les « INDC » pour *Intended Nationally Determined Contributions*, ces contributions nationales qui traduisent à ce stade des intentions, et non des engagements.

Peut-on faire confiance aux seuls politiques et aux industriels pour que les « choses » changent vraiment en matière d'environnement ? Ils ne bougeront pas si la société civile ne les entraînent pas pour les premiers, ne les contraint pas pour les seconds. Car que constate-t-on depuis 40 ans ? En matière d'écologie, les seuls résultats ont été obtenus quand les mentalités des populations ont « bougé ». Or les esprits changent un peu sous l'influence événementielle des médias, sauf suite à quelques catastrophes. De même, les hommes et les femmes politiques ont rarement réussi à modifier les comportements. Nombre de lois ne sont pas appliquées ou même sont remises en question dès qu'elles sont promulguées. On peut citer la très emblématique loi dite « Grenelle de l'environnement ». Cette loi, comporte plus de 300 articles ; actuellement, 43% des décrets n'ont pas été signés, et c'est donc quasiment la moitié du texte qui n'est pas applicable. Mentionnons également l'histoire des portiques ou des cheminées ! Par contre, les comportements évoluent plus rapidement quand l'éducation s'en empare. L'Education au développement durable (EDD) quand elle peut être mise en place fait émerger de nombreux projets. Elle conduit à réfléchir collectivement aux leviers pour prendre conscience des problèmes et à inventer des solutions alternatives. Elle permet de clarifier les valeurs pour prendre conscience des conséquences de nos actes et surtout elle favorise la mobilisation nécessaire des idées dans le quotidien. Les changements ne sont jamais ni immédiats, ni évidents ; il y va d'un vrai passage du « dire » au « faire » ; et en sus le maintien des « bonnes » habitudes se perd vite...

Or l'éducation tient fort peu de place dans le cadre formel de la COP elle-même. Un progrès cependant par rapport à Copenhague : grâce à l'engagement de la société civile organisée, un « *thematic day* » sur l'éducation, a lieu le 4 décembre. Quelques ministres de l'éducation de plusieurs pays y participeront. Mais cette reconnaissance sera largement insuffisante. Par exemple, en France depuis 1980, un certain nombre de circulaires ont été produites pour suggérer une éducation à l'environnement, puis l'éducation au développement durable. Cette année encore, nombre de textes sont « sortis », relayés par les sites académiques. Mais tout cela reste formel, car sur le terrain les conditions ne sont pas favorables. L'EDD est très peu prise en compte concrètement dans la formation des enseignants. Les programmes restent disciplinaires et centrés surtout sur les connaissances. Les nouveaux programmes à paraître n'introduisent toujours pas l'analyse systémique ou la pragmatique [3], pourtant indispensable ; le développement durable est un sujet complexe par nature, donc transdisciplinaire, qui demande l'introduction de nouvelles démarches. De même, ils restent très insuffisants en ce qui concerne des compétences comme la maîtrise de l'information ou la modélisation et ils éludent complètement la clarification des valeurs. Comment approcher l'environnement si ce dernier point n'est pas pris en compte, si les liens avec laïcité et citoyenneté ne sont pas faits ? De plus, les emplois du temps ou même l'organisation et les conditions spatiales de l'école ne favorisent en rien une telle éducation. En sus, les cadres et les directions, sauf exceptions notables, ne le favorisent pas ; ces questions sont « sensibles », souvent pour eux sujettes à problèmes, sans qu'ils y trouvent une reconnaissance. En sus, il n'y a pas d'attentes des parents qui restent centrés sur la seule réussite scolaire immédiate.

Actuellement, les seules avancées sont affaire de formateurs, de professeurs et d'animateurs militants qui s'épuisent sans que le relai ne soit pris. Sur le système éducatif et dans le péri et le hors scolaire, on peut citer Ecole et nature avec les Graines, les Petits débrouillards, Planète sciences, le CIRASTI, DIRE, École changer de cap, [4]. Leur action est fort honorable, elle demande beaucoup d'abnégation, mais elle ne fait pas « boule de neige ».

Le comportement vis à vis de l'environnement se travaille dès l'école et sur la durée dans les modes de vie de chacun. Le fort accent mis sur le seul gaz carbonique n'est-il pas un alibi ? N'évite-t-il pas de poser des questions beaucoup plus vitales, notamment sur nos modes de production et de consommation ? Et les conférences à grand

spectacle ne risquent-elles pas d'éluder une réflexion de fond sur ce que devrait être la nouvelle économie ou la démocratie de demain ?

[1] Leur durée de vie dans l'atmosphère est de l'ordre de 12 ans pour le méthane, 120 ans pour le N₂O et 50 000 ans pour l'hexafluorure de soufre dans l'atmosphère.

[2] L'ozone en haute atmosphère est lui protecteur. On constate par cet exemple la complexité des questions d'environnement.

[3] A. Giordan et S. Souchon, Une éducation pour l'environnement, vers le développement durable, Delagrave, 2008

[4] Voir notamment le site <http://paris-education2015.org/>